

Pratiques amateurs adultes



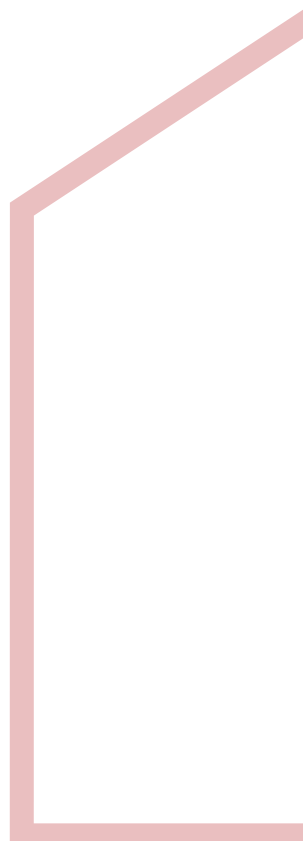
présentation générale - parcours individuel
pratiques collectives - inscription

présentation générale

Le Conservatoire - École d'art de La Roche-sur-Yon propose une offre variée à l'attention des adultes amateurs désireux de pratiquer un instrument, le chant, la danse, l'art dramatique ou les arts plastiques.

Selon le parcours choisi, cette offre s'adresse autant aux adultes débutants qu'à ceux ayant déjà pratiqué. Différentes pratiques collectives sont aussi ouvertes aux adultes ayant déjà une pratique instrumentale autonome.

Pour la **danse**, l'**art dramatique**, le **jazz** et les **musiques actuelles**, les **chœurs** et les **arts plastiques**, il convient de se reporter à la plaquette spécifique correspondante.





parcours individuel

Débutant (musique)

Un **entretien** avec le professeur de l'instrument choisi et/ou le conseiller aux études est indispensable avant l'inscription définitive. Il permet de formaliser le projet envisagé et de cerner la motivation.

En fonction des places disponibles, l'**admission** dans le parcours est ensuite prononcée.

Celui-ci comprend :

- un **cours instrumental** hebdomadaire de 1/2 heure,
- un **cours de Formation Musicale** adultes,
- et éventuellement une **pratique collective** sur proposition du professeur d'instrument (pratique collective obligatoire à partir de la 2^e année).

Il est à noter que, selon les années, tous les instruments ne sont pas représentés.

À la fin de la première année, l'adulte peut poursuivre dans le cursus instrument, formation musicale, pratique collective (avec évaluations obligatoires) ou passer dans le parcours « non débutant » selon le profil, la motivation et l'évaluation conduite pendant l'année.

Non débutant (musique)

Public concerné : adulte ayant commencé l'apprentissage d'un instrument et souhaitant une remise à niveau ou un rattrapage de certains fondamentaux ; adulte ou adolescent poursuivant un projet spécifique en lien éventuel avec une pratique collective ; adulte ou adolescent ayant une démarche ponctuelle justifiée par un projet amateur.

Un **entretien** avec le professeur de l'instrument choisi et/ou le conseiller aux études est indispensable avant l'inscription définitive. Il permet de formaliser le projet envisagé et de cerner la motivation. Une évaluation du niveau est également nécessaire (instrument et Formation Musicale).

En fonction des places disponibles, l'**admission** est ensuite prononcée dans le parcours adultes. Il comprend :

- un **cours instrumental** de 3/4 d'heure toutes les deux semaines (un seul instrument possible)
- et au minimum une **pratique collective obligatoire**, choisie dans la liste détaillée à la page suivante.

La **Formation Musicale** n'est pas obligatoire au-delà des trois années de formation musicale adulte, les adultes désireux de poursuivre la Formation Musicale en Cycle 2 doivent avoir validé leur Cycle 1. Dans ce cas, une intégration dans le cursus complet peut être envisagée.

Le **temps du parcours** est limité à 2 ans (3 ans maximum et selon la disponibilité dans les classes).

Après ce parcours, les adultes peuvent poursuivre avec des pratiques collectives, entrer dans le cursus (sur examen) ou poursuivre de manière autonome..

pratiques amateurs adultes

pratiques collectives

Ensemble instrumental adulte : instrumentistes à vent en cycles 1 et 2. Il s'agit d'une première approche de la pratique collective en petite formation.

Orchestre d'Harmonie : instrumentistes à vent à partir d'un niveau de fin de cycle 2 minimum ou ayant déjà une expérience d'orchestre

OCARYV (Orchestre de Chambre des Amateurs de La Roche-sur-Yon/Vendée) : orchestre symphonique destiné aux instrumentistes amateurs ayant un niveau équivalent ou supérieur à la fin du Cycle 2

Ensemble de Musique Ancienne (flûte à bec, violon baroque, clavecin...)

Atelier Rythmique (*accessible aux adultes débutants*)

Chœur Adultes (*accessible aux adultes débutants*)

Atelier Jazz et Big Band

Atelier Chanson

Pratique corporelle pour l'interprète : méthode Feldenkrais adaptée aux instrumentistes, chanteurs et danseurs (*accessible aux adultes débutants*)

L'inscription à des pratiques collectives exclusivement est tout à fait possible. Elle est bien entendu conditionnée au niveau instrumental de l'adulte.



inscription

Le dossier d'inscription est à retirer et à envoyer au secrétariat du Conservatoire avant la date limite inscrite sur le dossier.

Le parcours adulte étant spécifique, une fiche dédiée sera à remplir pour une demande incluant des cours d'instrument.

Pour la pratique instrumentale individuelle, l'entretien aura lieu début septembre avec l'enseignant concerné, lors de la réunion de rencontre avec les professeurs.

En ce qui concerne les pratiques collectives et les différents ateliers, un rendez-vous avant l'admission pourra être organisée avec l'enseignant en charge de la pratique collective demandée.

Contact

CYEL

10 rue Salvador-Allende
85000 La Roche-sur-Yon

Accueil Cyel :

02 51 47 48 91

Ouvert le lundi de 13 h à 19 h,
du mardi au vendredi de 9 h à 19 h
et le samedi de 9 h à 18 h